



FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE

Pratique du Biplace Parapente avec Fauteuil *« Emport de passager à mobilité réduite »*

Programme de formation

✍ **Date** :

Le 17 et 18 Septembre 2005 (ou le 1 et 2 Octobre 2005 en cas de mauvaise météo)

✍ **Durée de la formation** :

2 jours - 16 heures

✍ **Nombre de participants** :

8 personnes maximum

✍ **Date limite d'inscription** :

Le 10 septembre 2005

✍ **Condition d'accès** :

Titulaire d'un B.E.E.S Vol Libre option parapente et/ou moniteurs fédéraux

✍ **Contenu** :

1. Sensibilisation aux spécificités médicales des handicapés.
2. Spécificité de la technique fauteuil (décollage/vol/atterrissage).
3. Adaptabilité au divers type de matériel spécifique au passager handicapé.
4. Prise en charge du handicapé dans le vol biplace et rôle des assistants.
5. Rôle, devoir et responsabilité du biplaceur Hand'Icare.
6. Vol biplace sur les sites locaux.

✍ **Prérogatives** :

Pratique du biplace avec fauteuil (pour le passager)



Programme détaillé

1^{er} jour :

✍ 8h30 à 9h00

- Accueil des stagiaires à 8h30 à l'Office de Tourisme de St Hilaire du Touvet.
- Briefing du vol biplace avec fauteuil :
(organisation générale, éléments essentiels à prendre en compte pour la pratique, sécurité)

✍ 9h00 à 13h00

- Mise en situation entre moniteurs.
- Réalisation de 2 vols par pilote (si possible)
- Tous les pilotes passent au poste « d'assistant préparation »
- Vidéo

✍ 13h00 à 14h00

- Repas

✍ 14h00 à 18h00

- Debriefing vidéo.
- Spécificité de la technique fauteuil.
- Intervention de José RUIZ - médecin du CMUDD :
« *Connaissance et sensibilisation aux spécificités médicales des handicapés, adaptabilité aux divers types de matériels spécifiques aux passagers à mobilité réduite* »
- Prise en charge du handicapé dans le vol biplace et rôle de l'assistant.

2^{ème} jour :

✍ 8h30 à 13h00

- Mise en situation réelle avec des personnes à mobilité réduite.

✍ 13h00 à 14h00

- Repas

✍ 14h00 à 18h00

- Pente école : test de différents matériels, pratique sur des terrains variées (Pente, relief, nature du terrain, ect...)
- Rôle, obligation, devoir et responsabilité du biplaceur en fauteuil